



RCS : CRETEIL

Code greffe : 9401

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2017 B 00201

Numéro SIREN : 824 063 515

Nom ou dénomination : LEPRINCE

Ce dépôt a été enregistré le 12/01/2017 sous le numéro de dépôt 696

« LEPRINCE »
Société par Actions Simplifiée
Capital Social : 1.000,00 €
Siège Social : 102 Rue Rambuteau et 2 Rue Mondétour
75001 PARIS
R.C.S. de Paris n° 824.063.515

**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE REUNIE
EXTRAORDINAIREMENT le 19 Décembre 2016**

L'an Deux Mil Dix Sept, et le Premier à Vingt Heures, Monsieur Sidaine POSSOT demeurant à Paris (75001) 102 rue Rambuteau et 2 rue Mondétour, associé unique et seul président de la Société par Actions Simplifiée « Leprince ».

A pris la décision suivante :

- Transférer le siège social de Paris (75001) 102 Rue Rambuteau et 2 Rue Mondétour à L'Hay les Roses (94240) 3 rue des Tournelles à compter du Premier Janvier Deux Mil Dix Sept (1^{er} Janvier 2017).
- Modification corrélatrice de l'article 4 « Siège social » des statuts.
- Pouvoirs en vue des formalités.

Le Président donne ensuite lecture de son rapport et ouvre la discussion.

RAPPORT DU PRESIDENT

« Pour des raisons purement pratiques et techniques, il apparaît nécessaire de transférer le siège social de notre Société à L'Hay les Roses (94240) 3 rue des Tournelles à compter du Premier Janvier Deux Mil Dix Sept (1^{er} Janvier 2017).

Par conséquence, il est proposé de transférer le siège social de Paris (75001) 102 Rue Rambuteau et 2 Rue Mondétour à L'Hay les Roses (94240) 3 rue des Tournelles à compter du Premier Janvier Deux Mil Dix Sept (1^{er} Janvier 2017).

Il appartiendra, en conséquence de modifier l'article « 4 – Siège social- » des statuts.

Si vous êtes d'accord vous voudrez bien voter les résolutions ci-après.

Le Président
Mr Sidaine POSSOT

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'associé unique décide de transférer le siège social de Paris (75001) 102 Rue Rambuteau et 2 Rue Mondétour à L'Hay les Roses (94240) 3 rue des Tournelles à compter du Premier Janvier Deux Mil Dix Sept (1^{er} Janvier 2017).

Cette résolution est adoptée.

PS

DEUXIEME RESOLUTION

Suite à la résolution qui précède l'article 4 « SIEGE SOCIAL » des Statuts, est modifié de la façon suivante :

Ancien siège social : Paris (75001) 102 Rue Rambuteau et 2 Rue Mondétour

Nouveau siège social : L'Hay les Roses (94240) 3 rue des Tournelles

Le reste de l'article est inchangé.

Cette résolution est adoptée.

TROISIEME RESOLUTION

En conséquence, des résolutions qui précèdent, l'associée unique décide d'actualiser les Statuts article par article sans toutefois modifier l'objet de la société.

Cette résolution est adoptée.

QUATRIEME RESOLUTION

L'associé unique délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

Cette résolution est adoptée.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à Vingt Une Heures.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent Procès-Verbal qui, après lecture, a été signé par l'associé unique.

Monsieur Sidaine POSSOT
Président Associé

